

Cinq mois de sursis requis contre l'éleveuse dépassée

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Elle gardait hier à la barre le même regard perdu que lorsque les gendarmes de Villebois et «30 millions d'amis» étaient venus chercher les 160 chiens de son élevage à la dérive. Deux ans et demi plus tard, Maryvonne Obligis, 68 ans, doit rendre des comptes devant le tribunal correctionnel d'Angoulême. S'expliquer des «séances» que les amis des bêtes et la justice lui reprochent d'avoir infligés à ses canidés dans ses deux chenils de Juillaguet.

Tête baissée, elle veut bien tout entendre, tout admettre. Y compris que son élevage n'était qu'à moitié déclaré, qu'elle a été «négligente» sur bien des points, que sa comptabilité s'avérait inexistante, et même qu'elle doit de l'argent à la Mutualité sociale agricole faute d'avoir parlé de la vente de 709 chiens entre 2011 et 2013.

«30 millions d'amis» demande 100 000 €

«Mais qu'on me taxe de cruauté vis-à-vis de mes animaux, ça, c'est un tissu de mensonges, s'insurge-t-elle en sanglotant. J'adorais trop mes chiens, je n'aurais jamais commis des sévices sur un animal!» A l'audience de plus de trois heures, personne ne voit en effet d'intention en ce sens. «La perversité de faire souffrir des animaux n'est en rien démontrée»,



Les chiens de Juillaguet vivaient dans des conditions «déplorables».

Photo archives Majid Bouzzit

gence est coupable. Certes, les points de vue divergent, entre la Direction départementale des services vétérinaires qui n'a «constaté ni sévices ni maltraitements sur les chiens mais simplement un mode de détention inadapté», le rapport des gendarmes qui décrivent à contrario, photos à l'appui, «des conditions déplorables» lors de leur descente d'avril 2014 (animaux blessés et/ou très sales parqués dans le noir, surpopulation, odeurs d'urine, congélateurs remplis de cadavres en attendant l'équarrissage...), et surtout d'autres rapports de vétérinaires faisant état de «troubles du comportement», voire de problèmes de santé assez sérieux chez certains animaux.

En tout cas, pour l'avocate de «30 millions d'amis» qui sollicite notamment 100 000 euros de dommages et intérêts pour préjudice matériel, quand on certifie

c'était une professionnelle de l'élevage: elle n'a pas l'excuse de s'être laissée déborder. En augmentant le nombre de ses chiens au-delà des 50 autorisés, elle a fait le choix d'augmenter ses problèmes.»

Sans autant charger, la procureure considère que les délits sont caractérisés. Si le tribunal la suit dans ses réquisitions, Maryvonne Obligis, qui assure qu'elle «soignait ses chiens» et que ceux-ci n'étaient pas terrés dans le noir parce qu'ils «sortaient tous les jours», pourrait écoper de 5 mois de prison avec sursis, se voir empêchée définitivement d'exercer le métier d'éleveuse. Elle ne récupérera pas ses chiens, alors confiés au refuge de l'Angoumois et à «30 millions d'amis», mais pourra tout de même continuer à posséder des animaux de compagnie tandis que les amis des bêtes auraient voulu le lui voir interdire. Fortement

■ SOCIAL

Les agents des Finances publiques dans la rue



Les manifestants avaient décidé de faire grève le dernier jour de paiement de la taxe d'habitation. En Charente, le mouvement a été suivi à 40%.

Photo CL

Une quarantaine d'agents des Finances publiques ont manifesté hier matin devant leur direction, place du Champ-de-Mars à Angoulême. Pour cette journée d'appel à la grève nationale, lancé par les trois syndicats FO, CGT et Solidaires, «il y avait 40% de grévistes en Charente et la moitié des postes fermés», selon Thierry Solas (FO). Les manifestants, qui avaient décidé de marquer le coup en faisant grève le dernier jour avant majoration pour payer la taxe d'habitation, voulaient «exprimer leur colère»

contre «le démantèlement des services publics au sein du ministère des Finances.»

«On fait face à un nombre croissant de cas de dépression d'agents, assure encore Thierry Solas. Beaucoup sont sous antidépresseurs: la charge de travail explose avec les suppressions de postes et on doit également faire face à l'agressivité constante des usagers.» Une délégation de manifestants a été reçue par la direction des Finances publiques hier. D'autres manifestations sont à prévoir d'ici la fin de l'année.